



COMMUNIQUÉ

DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE UKRAINIENNE POUR POUVOIR VAINCRE L'ENVAHISSEUR RUSSE

La démocratie et son exercice sont une arme puissante dans le combat contre la dictature russe et ses ambitions dominatrices. Le mouvement social ukrainien est descendu dans la rue, malgré le danger des bombardements russes, pour la défendre. Encore une fois, après Maïdan, après la levée en masse contre l'agression russe en février 2022, le peuple ukrainien, qui soutient son gouvernement pour repousser l'envahisseur, n'hésite à s'y opposer quand celui-ci applique une politique néolibérale avec la tentation d'un tournant autoritaire qui affaiblit la résistance. Car la corruption dégrade autant les conditions de vie et de travail dans le pays que les moyens de défense militaire.

Cette résistance traverse la société ukrainienne, sur le front comme dans les quartiers, les entreprises, les universités... Ce sont les jeunes, de très jeunes, qui sont à l'avant-garde des rassemblements et manifestations. Pour la plupart, leurs pères, leurs frères sont sur le front, beaucoup y sont tombés, pour défendre leurs maisons, leur terre, la liberté et les acquis de tout un pays et non les intérêts des corrompus et de leurs complices. Le gouvernement ukrainien serait bien avisé d'en prendre conscience.

En Russie, toute contestation est réprimée, avec un arsenal législatif durci de jour en jour, qui interdit et empêche toute manifestation d'opposition, frappe d'amendes et de prison les protestataires, censure la presse et punit celles et ceux qui consultent des réseaux sociaux et chaînes d'information classées non conformes et « agents de l'étranger ». La démocratie ukrainienne, fût-elle imparfaite, reste une conquête que le peuple défend.

La guerre que subit le pays entraîne le recours à une loi martiale encadrée juridiquement. En dépit de cette loi, ces manifestations, comme toutes celles des salarié•es, personnels de santé, syndicalistes, femmes, voisin•es ont lieu sans être réprimées. Ce n'est pas la première fois, depuis trois ans, que le pays connaît des conflits, des luttes sociales, des mouvements de lutte contre la corruption.

Cette fois, c'est une mobilisation, sans précédent depuis le 22 février, auto-organisée, qui a fait hésiter le pouvoir. Il faut souligner aussi que la Commission européenne a donné de la voix contre cette loi. Après avoir refusé d'apposer son veto et signé la loi n° 12414, Zelensky a hésité, puis reculé en déposant un nouveau projet de loi, abrogeant ainsi de fait le texte contesté. Respectera-t-il son engagement de redonner aux organismes de lutte contre la corruption l'indépendance nécessaire ? Nous le verrons dans les jours qui viennent, mais le fait est là : l'État demeure sous la surveillance de la société et n'a pas les mains totalement libres. Et les jeunes manifestant•es de Kyiv, Lviv, Karkhiv, Jytomir... garderont sans doute le gouvernement Zelensky sous pression.

Le Comité français du RESU est résolument aux côtés du peuple ukrainien, pleinement engagé pour, à la fois, repousser l'impérialisme russe et défendre la démocratie ukrainienne.

Le 27 juillet 2025

✉ ukrainesolidaritefrance@gmail.com

📘 <https://www.facebook.com/profile.php?id=100087563586225>